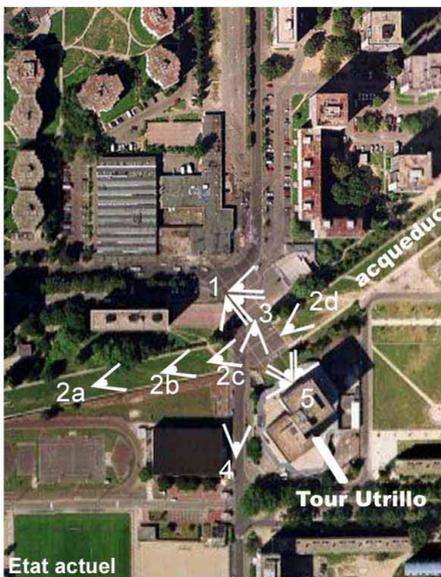


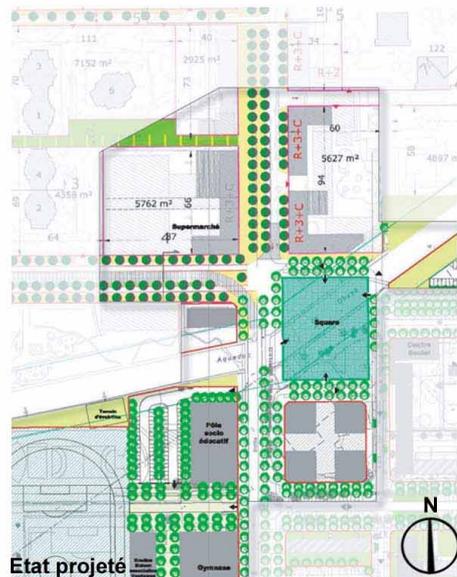
Territoire concerné par le PNRU.



1. Venant du marché, la place et la tour Utrillo



Etat actuel



Etat projeté



2. Séquence linéaire de l'aqueduc



3. La place est délimitée par des batiments isolés



4. Arrivée sur la place : la voiture domine !



5. Du haut de la tour Utrillo, on comprend les lignes de forces qui dessinent la place

La place Utrillo est située au centre géographique du site du **Projet de Rénovation Urbaine** de Clichy sous Bois / Montfermeil.

Le PRU de Clichy sous Bois / Montfermeil est l'un des projets les plus ambitieux et les plus coûteux (environ 500 ME) du **Programme National de Rénovation Urbaine** soutenu par l'ANRU. Il prévoit, sur une durée de dix à quinze ans, la transformation radicale d'un grand ensemble, notamment par la démolition de plus de 1600 logements sur les 3 000 que compte la quartier du plateau, la construction à terme de plus de 2 000 logements sous forme de bâtiments en petits collectifs et, marginalement, en individuel dense.

La mise en œuvre du PRU est organisée en trois secteurs distincts : au nord le secteur du Haut Clichy, au sud le secteur Bosquets/ Montfermeil, au milieu le secteur central.

Le projet du secteur central est structuré par la démolition de la tour Utrillo, initialement destinée à des activités économiques mais qui n'a jamais trouvé de réelle rentabilité.

Il vise à maintenir la **fonction de centralité** de cet espace par le maintien des équipements sportifs, services publics et activités commerciales qui sont aujourd'hui installées, à l'issue d'une série de reconstructions dont l'implantation vise à donner la caractéristique d'une place urbaine, et à améliorer la qualité des espaces publics.

L' **aménagement de la place Utrillo** doit répondre à plusieurs ambitions :

- * faire le lien entre les différents services et équipements publics qui l'entourent,
- * assurer la continuité avec les aménagements réalisés à l'intérieur du quartier
- * créer un espace de qualité combinant convivialité et facilités d'usages.

A terme, cet espace devrait également accueillir une station de tram-train (positionnée face à la nouvelle maison de services publics) dont le projet est à l'étude sans que la décision définitive de le réaliser ne soit encore prise.

Les propositions devront tenir compte de

- l'inconstructibilité de l'Aqueduc de la Dhuis (30 m de large + emprise non constructible de 13 m de chaque côté) donnant accès à la **forêt de Bondy**,
- l'**activité commerciale** située au nord sur le territoire de la ville de Clichy et qui n'a pas vocation à s'étendre sur le territoire Montfermeillois.
- Elles devront se focaliser prioritairement sur l'emprise de la place Utrillo elle-même. Elles pourront intégrer les voiries qui la desservent de part et d'autre sous réserve d'assurer la cohérence et la continuité des aménagements programmés sur celles-ci, et pourront enfin s'autoriser à élargir l'emprise de l'espace public au sud, la programmation des constructions prévues sur le site de la démolition de la tour Utrillo n'étant pas définitivement arrêtée.

Recommandation du Séminaire Robert Auzelle:

- donner un **cadre physique structuré** à la place à vocation piétonne
- faire en sorte que les tracés réservés aux véhicules et aux transports en communs respectent l'entité physique d'une "place" publique réservée aux divers usages des piétons et des manifestations annuelles : la place ne doit pas être un carrefour !